



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 73457

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les conclusions du rapport rédigé par Mme Marie Malot à la demande et à l'intention du ministre de l'éducation nationale, concernant la scolarisation des enfants souffrant d'un handicap. Elle souhaite connaître son sentiment sur le constat porté par l'intéressée et les mesures concrètes qu'elle entend arrêter en liaison avec son collègue de l'éducation nationale pour faciliter cette intégration en milieu scolaire des jeunes handicapés.

Texte de la réponse

La dernière rentrée scolaire a marqué un tournant décisif dans la mise en oeuvre concrète du droit pour tout enfant ou adolescent atteint par un handicap à bénéficier d'une scolarité conforme à ses capacités personnelles. Les groupes départementaux Handiscol', désormais opérationnels dans l'ensemble des départements, vont permettre l'ajustement concerté des moyens scolaires et médico-sociaux pour les deux prochaines rentrées scolaires. A la rentrée de septembre dernier, 4 000 élèves handicapés de plus ont pu être accueillis en milieu scolaire ordinaire. Lors de la réunion du 27 novembre 2001, organisée conjointement par le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, un effort de même ampleur a été demandé aux inspecteurs d'académie et aux directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales pour la rentrée 2002. Concernant les auxiliaires de vie pour l'intégration scolaire, 1 083 postes nouveaux ont été créés à la dernière rentrée scolaire. Ces emplois entièrement financés par l'Etat amorcent la généralisation de ce type d'aide dont l'intérêt a été confirmé par le rapport de Mme Malot. Afin de poursuivre cet effort, la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées a annoncé, en février dernier, la création de 1 000 nouveaux emplois avant la rentrée scolaire 2002. Dans le même temps, des efforts sont engagés pour favoriser la formation des auxiliaires de vie scolaire et consolider la qualité des services qui assurent leur encadrement, notamment avec le soutien des collectivités.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73457

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : famille, enfance et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1045

Réponse publiée le : 1er avril 2002, page 1797